

v261118

DEVELOPPER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PAR L'INTERIM ET LE PLACEMENT – ENJEUX COMMERCIAUX

PREAMBULE

La profession a signé un engagement avec l'état en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette formation est destinée à accompagner les agences dans cette démarche profitable à l'ensemble des acteurs.

OBJECTIFS GENERAUX

Mettre en œuvre un plan d'action commercial orienté sur la délégation de candidats RQTH

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Identifier l'opportunité commerciale d'une action en faveur des intérimaires RQTH
- Développer un argumentaire auprès des utilisateurs

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- → Public : toute personne en charge de la relation commerciale, référent handicap ou responsable d'agence
- → Pré-requis : Aucun

NOMBRE DE STAGIAIRES

Min 4 / Max 10

DUREE DE LA FORMATION

1 jour soit 7 H

METHODES, MOYENS, MODALITES PEDAGOGIQUES

Avec l'accompagnement du consultant formateur :

- Appui sur l'engagement de la profession
- Travail en groupe et individuel sur les représentations, jeu de rôles
- → Appropriation de fiches techniques explicatives
- → Construction d'un Plan d'Action Commercial « handicap »







MAN'AGIR Consultants S.A. Un pôle de compétences associées 15, rue Ambroise Thomas PARIS 75009 Tél. 01.45.23.22.22

Fax. 01.45.23.22.24

 $e\hbox{-mail}: \underline{formation@managir.com}$

TVA intra-communautaire FR 644 228 11539 S.A. au capital de 72 000 Euros

APE 8559A RCS 422.811.539.000.28 www.managir.com



- → Évaluation à chaud en fin de formation
- → Votre appréciation de la formation à ± 1 mois par mail

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur Consultant Expert du travail temporaire sur les thématiques RH et commerciales

INFORMATION ET SUIVI

Organisation administrative et logistique : Laure PERRIN Tél : 01.45.23.22.51 – mail : commercial.adm@managir.com Programme, objectifs et méthodes pédagogiques : Gilles GURY

Tél: 01 45 23 22 32 - mail: ggury@managir.com



CONTENU

Les enjeux commerciaux de la délégation d'intérimaires RQTH

SEQUENCE I: LES POINTS CLES INTRODUCTIFS SUR LE HANDICAP

- Les représentations et stéréotypes, les différentes typologies sur le handicap
- Les obligations légales des entreprises et les pénalités en cas de non-respect
- L'engagement de la profession
- Les dispositifs et les aides financières disponibles

<u>SEQUENCE II : QUELS AVANTAGES POUR CHACUNE DES PARTIES DE RECOURIR A UN CANDIDAT RQTH ?</u>

- Pour l'intérimaire RQTH
 - Etre accompagné et informé
 - L'inclusion et le parcours professionnel
- Pour l'utilisateur qui recourt à un intérimaire RQTH
 - Les atouts pour une entreprise d'intégrer des personnes handicapées (sociale, économique, sociétale, performance, organisationnelle, etc.)
 - Les incidences sur le calcul de la contribution AGEFIPH
 - Les motifs de recours spécifiques dont la création d'un cas de recours spécifique lié à la situation de handicap
- Pour l'agence d'emploi qui source et délègue un candidat RQTH
 - Le travail temporaire, levier d'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap
 - La politique et les stratégies développées par l'agence
 - o Le handicap, un élément d'une politique RH en faveur de la diversité
 - Communiquer et valoriser les actions menées pour fédérer l'équipe autour de cette dimension

SEQUENCE III: LE PLAN D'ACTION COMMERCIAL

- Construction du Plan d'Action Commercial « handicap »
- Appui sur les acteurs dans l'entreprise utilisatrice : les interlocuteurs potentiels en charge du dossier
- Détermination des freins et objections des interlocuteurs pour recourir à des candidats RQTH
 - o Lister et déterminer comment lever les freins
 - Construire son argumentaire
 - Lister les arguments/bénéfices pertinents vus pendant les séquences précédentes (dont le calcul des pénalités pour l'EU) pour développer son argumentaire

VALIDATION DES ACQUIS



EVALUATION A CHAUD DE SATISFACTION